

1.1 Évolution des effectifs de la fonction publique en 2019

Solène COLIN
Yannig PONS
DGAFP¹

Chiffres clés

5,61 millions de personnes travaillent dans la fonction publique au 31 décembre 2019.

Évolution des effectifs de la fonction publique entre fin 2018 et fin 2019 :
Ensemble FP : +44 000 agents (+0,8 %)
FPE : +22 200 agents (+0,9 %)
FPT : +16 500 agents (+0,9 %)
FPH : +5 300 agents (+0,4 %)

Au 31 décembre 2019, 5,61 millions d'agents travaillent au sein de la fonction publique en France métropolitaine et dans les DOM (hors Mayotte), soit 44 000 de plus que fin 2018 (+0,8 % sur un an). À ces agents publics s'ajoutent 51 700 contrats aidés, en nette baisse par rapport à 2018. Comme les deux années précédentes, la hausse de l'emploi public s'explique notamment par le passage sous statut de contractuel, de droit public, au sein du même versant, de 24 500 contrats aidés présents fin 2018. Contrairement aux années précédentes, le dynamisme de l'emploi public fait plus que compenser la baisse du nombre de bénéficiaires de contrats aidés (-26 900). Ainsi, l'emploi chez les employeurs publics (y compris bénéficiaires de contrats aidés) augmente de 0,3 %. Les premières estimations pour 2020 confirment cette dynamique.

Hors contrats aidés, l'emploi augmente dans la fonction publique de l'État pour la quatrième année consécutive (+0,9 %). Comme les années précédentes, cette hausse provient principalement des ministères de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, et ceux de l'Intérieur et de la Justice.

Dans la fonction publique territoriale, l'emploi progresse, en 2019, de 0,9 %. Comme les deux années précédentes, cette hausse est pour l'essentiel liée au recrutement comme contractuels de bénéficiaires de contrats aidés présents fin 2018. Néanmoins, contrairement aux années précédentes, en prenant en compte les contrats aidés, en recul de 6 100 personnes, l'emploi augmente dans ce versant (+0,5 %).

Dans la fonction publique hospitalière, l'emploi augmente de 0,4 %, un rythme proche de celui de 2018.

Fin 2018, 5,57 millions d'agents sont employés dans la fonction publique sur le territoire national, soit un emploi sur cinq

L'emploi public est suivi ici selon une acception juridique de la fonction publique. Dans cette approche basée sur le statut juridique de l'employeur, la fonction publique emploie, fin 2018, sur le territoire national (métropole + DOM) 5,57 millions d'agents au sein d'organismes dont le statut commun de recrutement, repéré par sa catégorie juridique, est le droit public. Néanmoins, des dispositions réglementaires permettent à certains de ces organismes de déroger à cette règle et d'effectuer des recrutements de droit privé. Par ailleurs, ces mêmes employeurs emploient, fin 2018, 78 600 bénéficiaires de contrats aidés de droit privé, généralement exclus du décompte des emplois réalisés par la DGAFP. La première estimation globale de l'évolution de l'emploi en 2020

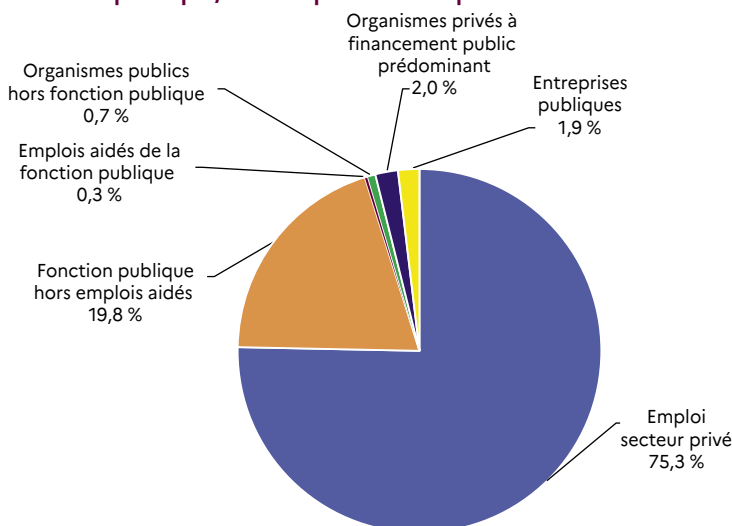
¹ Direction générale de l'administration et de la fonction publique.

1 L'emploi public

(encadré 1) fait apparaître une légère accélération de l'emploi public, malgré une baisse notable des effectifs au deuxième trimestre marqué par le confinement.

La fonction publique représente 19,8 % de l'emploi total (salariés et non-salariés) en France, hors bénéficiaires de contrats aidés, et 20,1 % si on les inclut. Ces agents sont employés, sous des statuts divers, par les services civils et militaires de l'État, les conseils régionaux, les conseils généraux, les communes, les établissements publics nationaux et locaux à caractère administratif, les hôpitaux publics, les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes et les autres établissements publics sociaux et médico-sociaux (**Figure V 1.1-1**).

Figure V 1.1-1 Fonction publique, service public et emploi total au 31 décembre 2018



Sources : SIASP, DADS, Recme, Insee ; enquête SAE, Drees. Traitement DGAFF – SDessi.

Champ : France entière : Métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger.

Dans une approche économique alternative, généralement utilisée pour les comparaisons internationales, les « administrations publiques » (au sens de la comptabilité nationale, incluant des organismes privés à financement public) emploient 6,2 millions de personnes en France (métropole + DOM) fin 2018.

En 2019, l'emploi public augmente de 0,8 % dont 0,4 point provient de la conversion de contrats aidés en contrats de droit public

Fin 2019, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (hors Mayotte), la fonction publique emploie 5,61 millions d'agents^{2,3} (**Figure V 1.1-2**), soit 44 000 de plus que fin 2018. À ceux-ci peuvent s'ajouter 51 700 bénéficiaires de contrats aidés, employés par le secteur public sous contrat de droit privé, en nette baisse sur un an (-26 900 sur un an).

2 La qualité des données sur les militaires s'est dégradée à partir de 2018 : les postes des militaires ne disposent notamment plus d'un identifiant individuel commun avec les autres déclarations d'agents publics. Ainsi, lorsqu'un militaire occupe par ailleurs un poste secondaire dans la fonction publique, il n'est pas possible de repérer ce poste comme tel. En l'absence d'un identifiant commun, ces postes secondaires sont assimilés à des postes principaux entraînant une surestimation de l'effectif total. À titre d'information, en 2017, 1 300 militaires occupaient un poste secondaire (non annexe, actif au 31/12) en France métropolitaine ou dans les DOM au sein de la fonction publique.

3 Les bénéficiaires de contrats aidés ne sont donc pas comptés dans les « agents publics » car ce sont des salariés de droit privé. Formellement, les apprentis ne sont pas des agents publics mais sont comptés avec eux dans cette publication.

1.1 Évolution des effectifs de la fonction publique en 2019

Figure V 1.1-2 : Effectifs physiques en nombre d'agents, en équivalent temps plein (ETP) et en équivalent temps plein annualisé (EQTP) dans la fonction publique en 2019

| | Effectifs physiques au 31/12/2019 ⁽¹⁾ | | ETP au 31/12/2019 ⁽¹⁾ | EQTP annualisé en 2019 ⁽²⁾ |
|---|--|-----------------------------|----------------------------------|---------------------------------------|
| | Ensemble | dont à temps partiel (en %) | | |
| Fonction publique de l'État | 2 491 487 | 16,7 | 2 346 920 | 2 373 267 |
| Fonction publique territoriale | 1 935 435 | 25,5 | 1 762 936 | 1 805 554 |
| Fonction publique hospitalière | 1 184 338 | 23,0 | 1 097 183 | 1 103 890 |
| Ensemble de la fonction publique | 5 611 260 | 21,1 | 5 207 038 | 5 282 711 |

Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFF – SDess.

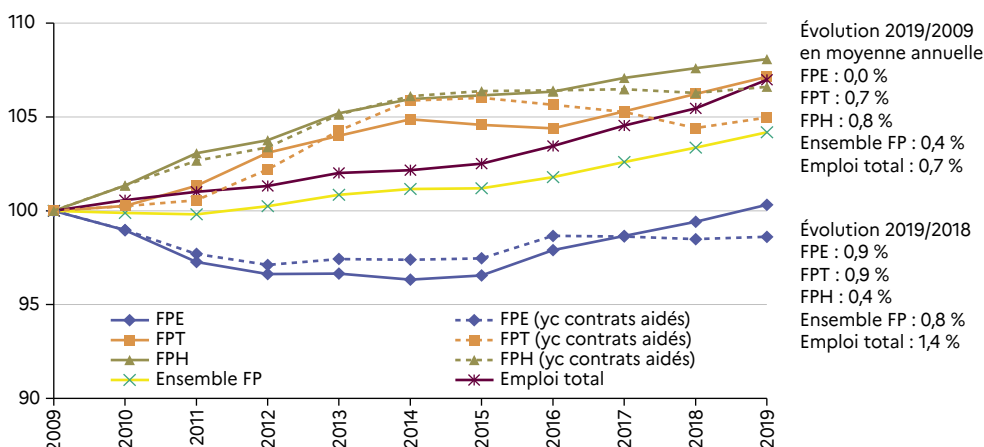
(1) Champ : Emplois principaux, tous statuts, situés en France (métropole + DOM, hors COM et étranger), hors Mayotte. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

(2) Champ : Postes actifs dans l'année, tous statuts, situés en France (métropole + DOM, hors COM et étranger), hors Mayotte. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

Hors contrats aidés, le nombre d'agents publics augmente de 0,8 % entre fin 2018 et fin 2019. Cette augmentation est proche de celles observées les deux années précédentes (+0,8 % en 2017 et +0,7 % en 2018). Elle est supérieure de 0,4 point à l'augmentation annuelle moyenne de l'emploi public depuis 2009 (Figure V 1.1-3). En 2019 comme en 2017, la progression de l'emploi public est inférieure à celle de l'emploi total en France (+1,4 % y compris les non-salariés) alors qu'elle lui était identique en 2018. En moyenne, au cours des dix dernières années, l'emploi public progresse de 0,4 % par an contre 0,7 % pour l'emploi total.

Ce dynamisme est en partie dû à la transformation de contrats aidés en contrats de droit public et fait plus que compenser la diminution du nombre de bénéficiaires de contrats aidés. En effet, pour la quatrième année consécutive, le nombre de bénéficiaires de contrats aidés diminue (-34,2 % après -43,3 %). En 2019, comme les années précédentes, certains d'entre eux sont devenus contractuels de droit public en cours d'année. Parmi les 78 600 bénéficiaires de contrats aidés en activité fin 2018, 28 400 travaillent dans la fonction publique fin 2019, dont 24 500 sous le statut de contractuels au sein du même versant. Néanmoins, contrairement aux années précédentes, le dynamisme de l'emploi public fait plus que compenser la baisse du nombre de bénéficiaires de contrats aidés. Ainsi, en les prenant en compte, l'emploi chez des employeurs relevant de la fonction publique augmente (+0,3 % après -0,4 % en 2018).

Figure V 1.1-3 : Évolution des effectifs en fin d'année dans la fonction publique depuis 2009
(Base 100 au 31 décembre 2009)



Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFF – SDess.

Champ : Emplois principaux, tous statuts, situés en France (métropole + DOM, hors COM et étranger), hors Mayotte.

Champ emploi total : Salariés et non-salariés des secteurs public et privé, y compris bénéficiaires de contrats aidés.

Note : Le nombre de bénéficiaires de contrats aidés par versant n'est disponible qu'à partir de 2010. Les évolutions y compris contrats aidés ne sont ainsi calculées qu'à partir de 2010 et font donc l'hypothèse d'une évolution égale à celle des effectifs hors contrats aidés entre 2009 et 2010.

1 L'emploi public

La fonction publique de l'État (FPE) emploie plus d'agents que la fonction publique territoriale ou hospitalière. La FPE, constituée des ministères, des établissements publics administratifs (EPA) nationaux et des établissements publics locaux d'enseignement (EPLÉ)⁴, emploie 44 % des agents (2,49 millions). La fonction publique territoriale (FPT), composée des collectivités territoriales et des EPA locaux (Sictom), en emploie quant à elle 35 % (1,94 million). Enfin, 1,18 million d'agents (21 %) travaillent au sein des hôpitaux et établissements médico-sociaux de la fonction publique hospitalière (FPH).

En 2019, le volume total de travail dans la fonction publique a progressé au même rythme que l'emploi (+0,8 %). Fin 2019, un peu plus d'un cinquième des agents ne travaillent pas à temps complet⁵, une part en légère hausse par rapport à 2018 (+0,5 point). Dans la FPT, le travail à temps partiel est plus répandu (25,5 %) et recule par rapport à 2018 (-0,8 point). Dans la FPE, le recours au temps partiel est moins développé avec 16,7 % mais augmente cette année de 1,2 point. Pondéré par leur quotité de travail en fin d'année, fin 2019, le nombre d'agents dans la fonction publique s'élève à 5,21 millions en équivalent temps plein (ETP). Par ailleurs, l'évolution des effectifs en fin d'année ne rend pas compte de l'effet des années incomplètes, que les agents soient rentrés en cours d'année ou aient quitté la fonction publique avant la fin de l'année. Pour en rendre compte, le calcul annualisé conduit à un volume total de travail dans la fonction publique de 5,28 millions d'EQTP⁶ en 2019, qui augmente cette année au même rythme que les effectifs physiques au 31 décembre.

4 Dans la suite de ce chapitre et dans les fiches thématiques regroupées dans la Base de données sociales (BDS) consultable en ligne sont regroupés sous le terme d'EPA l'ensemble des établissements publics nationaux hors établissements publics industriels et commerciaux, à savoir les EPA proprement dits, les EPLÉ (collèges et lycées), les autorités administratives indépendantes et les établissements publics à caractère scientifique et technique.

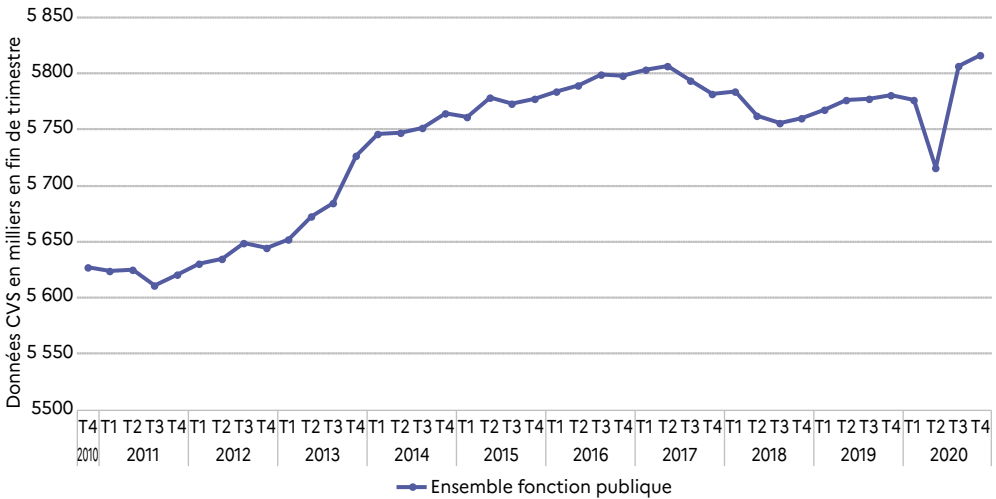
5 Ils travaillent alors soit à temps partiel, soit sur un poste où la durée de travail hebdomadaire offerte par leur employeur est inférieure à la durée légale du travail ou normale chez cet employeur. Dans ce dernier cas, le poste occupé est qualifié de poste à temps non complet. Ces postes peuvent être proposés à des contractuels dans l'ensemble de la fonction publique mais également à des fonctionnaires dans la seule FPT. Par la suite, on parle indistinctement de travail à temps partiel pour les deux situations.

6 Le volume de travail de l'année, exprimé en équivalent temps plein annualisé (EQTP), prend en compte au prorata de la durée d'emploi les agents présents au cours de l'année. Un agent qui travaille toute l'année à temps plein compte ainsi pour un EQTP.

Encadré V 1.1-E1 : Les premières estimations d'emploi de 2020

D'après l'estimation de l'évolution de l'emploi trimestrielle publiée par l'Insee (publication de l'emploi de septembre 2021), l'emploi dans la fonction publique enregistre une hausse de 36 600 emplois en 2020 (soit +0,6 %). Hors contrats aidés, l'emploi public tous versants confondus serait en hausse en 2020 d'environ +0,8 % entre fin 2019 et fin 2020.

Figure V 1.1-E1-1 : Évolution de l'emploi dans la fonction publique, y compris contrats aidés (en milliers)



Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acof-Urssaf, Dares, Insee.

Champ : France (hors Mayotte), personnes de 15 ans ou plus.

Données corrigées des variations saisonnières en fin de trimestre ; niveaux d'emploi.

Le confinement a conduit à une chute temporaire de l'emploi au 2^e trimestre avec un recul des emplois courts de contractuels et vacataires, conséquence d'un « gel des embauches », qui n'a pas forcément été choisi par les employeurs publics mais pu être subi du fait des restrictions sanitaires (dans les collectivités et dans l'enseignement).

La baisse du nombre de contrats aidés se poursuit

La fonction publique compte 29 700 bénéficiaires de contrats aidés à la fin du quatrième trimestre 2020. Ce nombre baisse de 26,1 % dans l'ensemble de la fonction publique par rapport au quatrième trimestre 2019. Ce phénomène touche chacun des trois versants de la fonction publique mais est plus marqué dans la FPE (-67,4 %).

1 L'emploi public

Figure V 1.1-E1-2 : Nombre de contrats aidés par employeur et par nature de contrat dans chacun des versants de la fonction publique

| | Effectifs au quatrième trimestre 2020 | | | Évolution par rapport au même trimestre de l'année précédente |
|--------------------------------------|---------------------------------------|-----------------|--------|---|
| | PEC | Emploi d'avenir | Total | |
| Fonction publique de l'état | 3 203 | 0 | 3 203 | -67,4 |
| dont EPLE | 2 768 | 0 | 2 768 | -70,1 |
| Fonction publique territoriale | 23 027 | 0 | 23 027 | -11,6 |
| dont Secteur communal ⁽¹⁾ | 20 241 | 0 | 20 241 | -13,1 |
| Fonction publique hospitalière | 3 445 | 0 | 3 445 | -19,3 |
| Ensemble de la fonction publique | 29 675 | 0 | 29 675 | -26,1 |

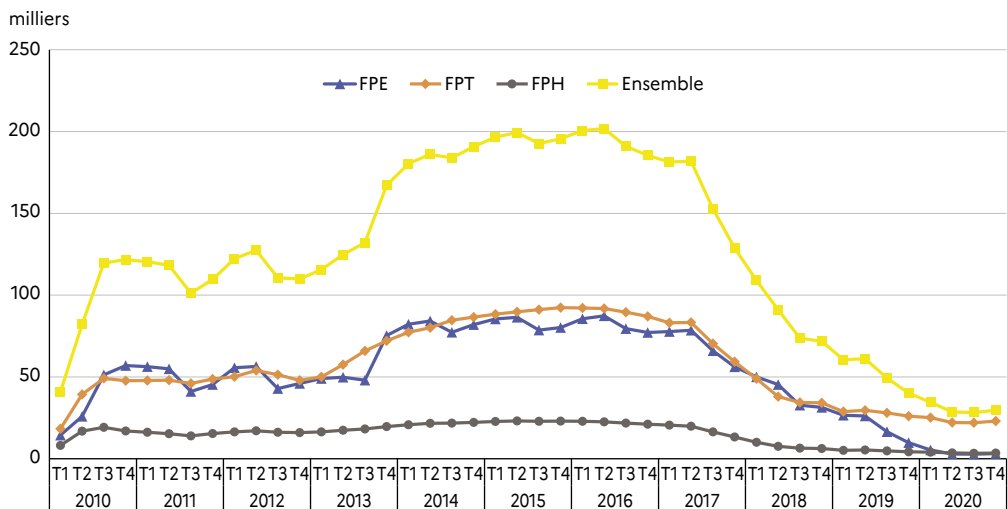
Source : ASP. Traitement DGAFP – SDess.

Champ : Emplois principaux, situés en métropole et DOM (hors Mayotte). Hors COM et étranger.

Type de données : trimestrielles, bénéficiaires au 31 décembre 2020.

(1) Regroupe les communes, les établissements communaux et intercommunaux.

Figure V 1.1-E1-3 : Nombre de bénéficiaires de contrats aidés par versant et employeur en fin de trimestre depuis 2010



Source : ASP. Traitement DGAFP – SDess.

Champ : Emplois principaux, situés en métropole et DOM (hors Mayotte). Hors COM et étranger.

Type de données : données trimestrielles.

Les effectifs de la FPE continuent d'augmenter sous l'effet notamment de la contractualisation d'anciens bénéficiaires de contrats aidés au ministère de l'Éducation nationale

En 2019, hors bénéficiaires de contrats aidés, le nombre d'agents de l'État augmente de 22 200 postes (Figure V 1.1-4), soit +0,9 %. Cette augmentation est légèrement plus marquée qu'en 2018 (20 000 postes supplémentaires, soit +0,8 %) Comme en 2018, l'intégration comme contractuels de droit public d'anciens bénéficiaires de contrats aidés de ce même versant contribue à la hausse : 17 300 agents sont concernés après 15 500 en 2018. Ainsi, sans ces changements de statut, l'augmentation des effectifs de la FPE n'aurait été que de 0,1 %.

Le nombre de bénéficiaires de contrats aidés continue de baisser dans la FPE (-57,8 %). Ils sont 14 000 à travailler dans ce versant, contre 33 200 fin 2017. Alors que dans les deux autres versants la diminution du nombre de contrats aidés ralentit, la baisse reste très prononcée dans la FPE. Plus de 95 % d'entre eux sont employés par des établissements publics locaux d'enseignement (EPL). En 2019, l'emploi n'augmente que légèrement (+0,1 %) si on prend en compte ces contrats.

Comme les années précédentes, l'augmentation de l'emploi dans la FPE est portée par quatre ministères prioritaires dans le projet de loi de finances (Éducation, Intérieur, Armées et Justice). Les ministères de l'enseignement (y compris les EPA sous leur tutelle) gagnent 21 000 postes (+1,5 %), celui de l'Intérieur 2 200 postes (+0,7 %), celui des Armées 1 700 postes (+0,6 %) et celui de la Justice 800 postes (+0,9 %).

L'augmentation des effectifs du ministère de l'Éducation nationale s'explique en grande partie par les transferts de contrats aidés en contrats de droit public. Fin 2018, 16 400 postes dans l'Éducation nationale étaient occupés par des bénéficiaires de contrats aidés. En 2019, contrairement aux années précédentes, ces conversions concernent principalement les EPL (14 900) en lien avec la montée en charge prévue par la loi des recrutements (hors titre 2) d'AESH directement par les EPL. Les effectifs, y compris contrats aidés, augmentent de 0,2 % après avoir stagné en 2018. Outre ces requalifications, le reste de l'évolution provient des créations de postes prévues dans la loi de finances (+2 300 postes en équivalent temps plein annuel).

Conformément à la loi de finances initiale, les effectifs du ministère de l'Intérieur et des Outre-Mer et ceux du ministère de la Justice augmentent essentiellement du fait de créations de postes. Les effectifs du ministère de l'Intérieur et des Outre-Mer augmentent notamment pour la police (+1 000 postes, soit +0,7 %), mais moins nettement qu'en 2018 (+4 100 postes). Le ministère de la Justice connaît une nouvelle augmentation de ses effectifs qui se répartit entre les programmes budgétaires « administration pénitentiaire » (+300 postes) et « justice judiciaire » (+300 postes).

Les effectifs des ministères économiques et financiers (-2 900, soit -1,9 %) et de la Transition écologique et solidaire, du Logement et de l'Habitat durable (-1 400, soit -1,9 %) continuent de diminuer. Aux ministères économiques et financiers, la baisse est un petit peu plus marquée qu'en 2018 (-1,4 %), se concentre dans le programme budgétaire « Gestion fiscale et financière de l'État et du secteur public local » (-2 400 postes) et poursuit une tendance engagée depuis plusieurs années (-17 000 postes en sept ans). Au ministère des Solidarités et de la Santé, les baisses sont particulièrement importantes dans certaines directions régionales de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion sociale. Ces baisses sont en lien avec la circulaire du 12 juin 2019, prévoyant le transfert de plusieurs missions (notamment le rapprochement de certaines missions Sport et Jeunesse vers l'Éducation nationale).

Globalement, l'emploi public augmente dans les EPA (+5,8 %) et baisse dans les ministères (-0,3 %). Ces évolutions contrastées s'expliquent en partie par les conversions de contrats aidés en contrats de droit public : 15 100 concernent les établissements publics (soit une contribution de 3,1 points) et 2 200 les ministères (une contribution de +0,1 point). Au ministère de la Culture, un transfert en gestion a été opéré en juin 2019 entre le ministère qui gérait jusqu'à présent ses fonctionnaires en poste au Centre des monuments nationaux et celui-ci, renforçant l'écart d'évolution de l'emploi entre le ministère (-4,5 %) et ses EPA (+3,4 %).

1 L'emploi public

Figure V 1.1-4 : Évolution des effectifs physiques de la fonction publique de l'État

| | Au 31 décembre 2019 | | Évolution par rapport à 2018 | | Évolution moyenne annuelle entre 2009 et 2019 | |
|---|---------------------|------------------|------------------------------|---------------------------|---|---------------------------|
| | Effectifs | Structure (en %) | Effectifs (en %) | Structure (en point de %) | Effectifs (en %) | Structure (en point de %) |
| Ensemble FPE | 2 491 487 | 100,0 | 0,9 | | 0,0 | |
| Ensemble des ministères | 1 971 050 | 79,1 | -0,3 | -1,0 | -0,8 | -0,7 |
| Ensemble des EPA | 520 437 | 20,9 | 5,8 | +1,0 | 4,1 | +0,7 |
| <i>dont</i> | | | | | | |
| Ministères chargés de l'enseignement | 1 425 778 | 57,2 | 1,5 | +0,3 | 0,5 | +0,3 |
| <i>dont</i> ministère | 1 058 840 | 42,5 | -0,5 | -0,6 | -0,6 | -0,3 |
| <i>dont</i> EPA | 366 938 | 14,7 | 7,9 | +1,0 | 5,1 | +0,6 |
| Justice | 90 700 | 3,6 | 0,9 | +0,0 | 1,8 | +0,1 |
| <i>dont</i> ministère | 89 759 | 3,6 | 0,9 | +0,0 | 1,8 | +0,1 |
| <i>dont</i> EPA | 941 | 0,0 | 3,4 | +0,0 | -1,7 | -0,0 |
| Culture | 25 360 | 1,0 | -0,1 | -0,0 | 0,3 | +0,0 |
| <i>dont</i> ministère | 10 768 | 0,4 | -4,5 | -0,0 | -0,7 | -0,0 |
| <i>dont</i> EPA | 14 592 | 0,6 | 3,4 | +0,0 | 1,0 | +0,0 |
| Transition écologique et solidaire, Logement et Habitat durable et Cohésion des territoires | 70 332 | 2,8 | -1,9 | -0,1 | -2,6 | -0,1 |
| <i>dont</i> ministère | 49 475 | 2,0 | -2,0 | -0,1 | -4,5 | -0,1 |
| <i>dont</i> EPA | 20 857 | 0,8 | -1,6 | -0,0 | 5,1 | +0,0 |
| Armées | 271 729 | 10,9 | 0,6 | -0,0 | -1,2 | -0,1 |
| <i>dont</i> ministère | 263 402 | 10,6 | 0,6 | -0,0 | -1,3 | -0,1 |
| <i>dont</i> EPA | 8 327 | 0,3 | 0,8 | +0,0 | 0,7 | +0,0 |
| Ministères économiques et financiers | 148 795 | 6,0 | -1,9 | -0,2 | -4,0 | -0,3 |
| <i>dont</i> ministère | 136 884 | 5,5 | -1,8 | -0,2 | -1,9 | -0,1 |
| <i>dont</i> EPA | 11 911 | 0,5 | -2,5 | -0,0 | -14,6 | -0,2 |
| Intérieur et Outre-Mer | 300 475 | 12,1 | 0,7 | -0,0 | 0,2 | +0,0 |
| <i>dont</i> ministère | 297 470 | 11,9 | 0,7 | -0,0 | 0,1 | +0,0 |
| <i>dont</i> EPA | 3 005 | 0,1 | 3,6 | +0,0 | 8,8 | +0,0 |
| Ministères sociaux | 98 124 | 3,9 | 0,2 | -0,0 | 6,9 | +0,2 |
| <i>dont</i> ministère | 18 321 | 0,7 | -4,0 | -0,0 | -5,7 | -0,1 |
| <i>dont</i> EPA | 79 803 | 3,2 | 1,2 | 0,0 | 16,6 | 0,3 |

Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFF – SDess.

Champ : Emplois principaux, tous statuts, situés en France (métropole + DOM, hors COM et étranger), hors Mayotte. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

(1) La dégradation de la qualité des données sur les militaires rend fragiles les estimations pour les ministères des Armées et de l'Intérieur.

Lecture : Au 31 décembre 2019, on compte 89 759 agents au ministère de la Justice, soit 3,6 % des effectifs de la FPE. Cet effectif est en hausse de 0,9 % par rapport au 31 décembre 2018 (+1,8 % de hausse moyenne par an depuis 2009), et la part des agents de la FPE en poste au ministère de la Justice est stable par rapport à 2018 et a augmenté de 0,1 point de pourcentage en moyenne par an entre 2009 et 2019.

Encadré V 1.1-E2 : Effectifs en poste à l'étranger

La limitation du champ des données aux seuls agents en poste en France métropolitaine et dans les DOM entraîne l'exclusion d'une partie importante des effectifs du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE). Sur cet espace limité, le MEAE compte 3 642 agents civils au 31 décembre 2019 (y compris EPA sous tutelle). Cependant, on compte également près de 11 000 agents civils du MEAE, à cette même date, en poste à l'étranger, donc non comptabilisés ici. Ces effectifs sont en baisse de 1,3 % en 2019. Ainsi, au total, les effectifs civils du MEAE en France et à l'étranger reculent d'environ 100 agents (-0,6 %).

Les autres ministères sont moins présents à l'étranger. On y compte notamment près de 470 agents pour les ministères économiques et financiers (-12,9 % par rapport à 2018), et 480 agents pour le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (+ 2,8 %).

En 2019, l'emploi dans la fonction publique territoriale augmente, y compris en prenant en compte les contrats aidés

Hors contrats aidés, en 2019, le nombre d'agents territoriaux augmente de 0,9 % soit +16 500 agents (Figure V 1.1-5). Cette hausse s'explique en partie par la conversion, au sein du même versant, de 8 500 contrats aidés en contrats de droit public. Cet effet est cependant moins prononcé qu'en 2018 : 11 700 conversions parmi une hausse globale de 13 200 agents. Le nombre de bénéficiaires de contrats aidés continue de diminuer mais nettement moins qu'en 2018 (-6 100 après -29 200). En les prenant en compte, l'emploi territorial augmente (+0,5 %) après avoir baissé les trois années précédentes.

Hors contrats aidés, les effectifs des collectivités territoriales augmentent légèrement (+0,2 %). Ils augmentent de 0,6 % dans les communes, alors qu'ils y baissaient régulièrement depuis 2014. Par ailleurs, ils reculent de 1,3 % dans les départements. Ces évolutions sont en partie portées par la fusion du département de Paris et de la commune de Paris. En 2019, la Ville de Paris qui découle de cette fusion est classée dans les communes. Ainsi, à périmètre constant, c'est-à-dire en considérant les effectifs du département de Paris dans les communes en 2018, l'emploi est stable dans les départements et augmente de 0,2 % dans les communes.

L'emploi augmente à un rythme plus soutenu dans les EPA locaux (+2,6 %, après +2,5 % en 2018). Comme les années précédentes, cette hausse est presque intégralement portée par les établissements intercommunaux (+3,5 %), qui réunissent désormais 17,7 % des agents du versant contre 13,9 % en 2012. La hausse de l'emploi dans ces établissements est notamment liée à des transferts d'agents au sein du bloc communal : 9 700 agents y travaillent en 2019 alors qu'ils travaillaient fin 2018 dans des communes ou des établissements communaux. Ces changements d'employeur sont néanmoins moins nombreux que les deux années précédentes (10 600 en 2018 et 15 400 en 2017). Ils sont en grande partie liés à des restructurations, c'est notamment le cas à la métropole de Toulon où plus de 1 000 agents des communes qui y travaillent sont concernés. Au total, les effectifs d'agents publics du secteur communal, qui regroupe communes, établissements communaux, intercommunaux et les autres établissements locaux, augmentent de 1,3 % en 2019.

Figure V 1.1-5 : Évolution des effectifs de la fonction publique territoriale

| | Au 31 décembre 2019 | | Évolution par rapport à 2018 | | Évolution moyenne annuelle entre 2009 et 2019 | |
|--|---------------------|---------------------------|------------------------------|---------------------------|---|---------------------------|
| | Effectifs | Structure (en point de %) | Effectifs (en %) | Structure (en point de %) | Effectifs (en %) | Structure (en point de %) |
| Communes | 1 015 005 | 52,4 | 0,6 | -0,1 | 0,0 | -0,4 |
| Départements | 276 377 | 14,3 | -1,3 | -0,3 | -0,4 | -0,2 |
| Régions | 94 923 | 4,9 | 0,4 | 0,0 | 1,9 | 0,1 |
| Ensemble des collectivités territoriales | 1 386 305 | 71,6 | 0,2 | -0,5 | 0,0 | -0,5 |
| Établissements communaux | 127 757 | 6,6 | 0,4 | 0,0 | 0,1 | 0,0 |
| Établissements intercommunaux | 342 354 | 17,7 | 3,5 | 0,5 | 4,2 | 0,5 |
| Établissement départementaux | 69 864 | 3,6 | 1,9 | 0,0 | 0,7 | 0,0 |
| Autres EPA locaux | 9 155 | 0,5 | 6,2 | 0,0 | 4,4 | 0,0 |
| Ensemble des EPA locaux | 549 130 | 28,4 | 2,6 | 0,5 | 2,6 | 0,5 |
| Total FPT | 1 935 435 | 100,0 | 0,9 | | 0,7 | 0,0 |
| <i>dont secteur communal⁽¹⁾</i> | <i>1 494 271</i> | <i>77,2</i> | <i>1,3</i> | <i>0,3</i> | <i>0,8</i> | <i>0,1</i> |

Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFP – SDess.

Champ : Emplois principaux, tous statuts, situés en France (métropole + DOM, hors COM et étranger), hors Mayotte. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

(1) Le secteur communal comprend les communes, les établissements communaux et intercommunaux et d'autres EPA locaux tels que les caisses de crédit municipal, les régies, etc.

Lecture : Au 31 décembre 2019, on compte 1 015 005 agents dans les communes soit 52,4 % des effectifs de la FPT à cette date. Cet effectif est en hausse de 0,6 % par rapport au 31 décembre 2018 (stable depuis 2009). La part des agents de la FPT en poste dans les communes baisse de 0,1 point en un an (-0,4 point en moyenne par an depuis 2009).

Dans la FPH, l'emploi augmente au même rythme qu'en 2018

Hors contrats aidés, les effectifs de la FPH ont augmenté au même rythme qu'en 2018 (+0,4 %, soit 5 300 postes) (**Figure V 1.1-6**). Cette hausse est nettement inférieure à la progression moyenne entre 2009 et 2019 (+0,8 % par an). Dans ce versant, le recrutement sous statut de droit public d'anciens bénéficiaires de contrats aidés contribue moins que dans les deux autres versants à l'augmentation des effectifs (1 700 personnes concernées). Y compris bénéficiaires de contrats aidés, l'emploi progresse de 0,3 %.

L'emploi continue d'augmenter plus vite dans les établissements médico-sociaux que dans les hôpitaux publics. La progression de l'emploi dans les établissements d'hébergement pour personnes âgées (EHPA) continue de ralentir (+1,5 % après +2,9 % en 2018 et +3,1 % en 2017). Sur dix ans, il a augmenté en moyenne de +4,6 % par an. Dans les hôpitaux, par rapport à 2018, la hausse des effectifs est plus soutenue pour les médecins (+2,1 % après +1,2 % en 2018 et +1,7 % en 2017) et le personnel soignant (+0,4 %) que pour le reste du personnel dont les effectifs sont stables.

Figure V 1.1-6 : Évolution des effectifs de la fonction publique hospitalière

| | Au 31 décembre 2019 | | Évolution par rapport à 2018 (en %) | | Évolution en moyenne annuelle entre 2009 et 2019 | |
|---|---------------------|---------------------|--|------------------------------|---|------------------------------|
| | Effectifs | Structure (en %) | Effectifs (en %) | Structure (en point de %) | Effectifs (en %) | Structure (en point de %) |
| Total hôpitaux* | 1 034 712 | 87,4 | 0,3 | -0,1 | 0,4 | -0,3 |
| <i>Médecins et internes</i> | 120 896 | 10,2 | 2,1 | 0,2 | 1,6 | 0,1 |
| <i>Personnel non médical</i> | 913 816 | 77,2 | 0,0 | -0,3 | 0,2 | -0,4 |
| <i>dont personnel soignant</i> | 643 221 | 54,3 | 0,4 | 0,0 | | |
| Établissement d'hébergement pour personnes âgées | 107 254 | 9,1 | 1,5 | 0,1 | 4,6 | 0,3 |
| Autres établissements médico-sociaux | 42 372 | 3,6 | 2,0 | 0,1 | 2,7 | 0,1 |
| Total fonction publique hospitalière | 1 184 338 | 100,0 | 0,4 | | 0,8 | |

Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFP – SDessi.

Champ : Emplois principaux, tous statuts, situés en France (métropole + DOM, hors COM et étranger), hors Mayotte. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

Lecture : Au 31 décembre 2019, on compte 1 034 712 agents dans les hôpitaux, soit 87,4 % des effectifs de la FPH. Cet effectif augmente de 0,3 % par rapport au 31 décembre 2018. La part des agents des hôpitaux dans l'ensemble de la FPH diminue de 0,1 point par rapport à fin 2018. En moyenne, chaque année depuis 2009, le nombre d'agents dans les hôpitaux a augmenté de 0,4 % et leur part dans l'ensemble de la FPH a diminué de 0,3 point.